

# our horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SILLON



P 12-13

Police intercommunale

**Proximité, qualité, efficacité**



P 14-15

Gestion des déchets

**Nouveautés et rappels**



P 22

Social

**Réseau Parents d'accueil**



# Sommaire



Editorial .....	3
Chez PAOU 20 ans d'engagement .....	4
<b>Commune</b>	
La vie du conseil .....	5-7
Bienvenue Barbara et Maxime .....	8
Notre jubilaire .....	9
Passation de pouvoir... ..	9
Attribution des mérites communaux .....	9
Budgets 2015 .....	10-11
<b>Sécurité</b>	
La Police Intercommunale des Deux Rives .....	12-13
EffiWatt Valais .....	13

## **Culture, loisirs et culte**

Gestion des déchets .....	14-15
Mettez Saillon dans votre poche.....	16-17
Accès à l'église .....	18

## **Social**

La Jeunesse de Saillon bouge et prend un nouveau départ ! .....	19
Ils ont déclaré leur flamme à Saillon .....	20
Du côté des Tapagoilles .....	21
Réseau Parents d'Accueil Saillon .....	22
Soirée de formation, prévention et évacuation pour les crèches des 2 Rives .....	23

## **Du côté de l'école**

Billet du directeur .....	24-25
Timo Caloz, le Rider de Saillon .....	26
Journée : « Osez tous les métiers » .....	27
Finale Suisse de l'UBS Kids Cup et du Swiss Athletics Sprint .....	28-29
Le Jour J .....	30-31

## **Dernière page**

Poème et photos : « Ils ont déclaré leur flamme à Saillon » .....	32
---	----

# Editorial

## Ma plus belle histoire d'amour

*Quand j'ai appris la nouvelle, j'ai d'abord cru à une plaisanterie. Bien sûr, je ne suis pas naïf, je sais que je possède des atouts. Lorsque je me considère, toute modestie mise à part, je me trouve un certain charme, voire un charme certain. Mais de là à être élu «plus beau village de Suisse romande 2013», jamais je n'aurais osé l'imaginer! Cette élection prouve en tout cas que les lecteurs de L'illustré, qui m'ont choisi parmi 36 localités, sont des gens de goût.*



*Bref, me voici donc couronné. Placé tout en haut de l'Olympe, sur la 1ère marche du podium, honoré, distingué, médaillé, encensé, célébré, fêté... Dans un premier temps, la tête me tourne un peu. Franchement, je ne suis pas loin de me la péter grave, comme disent les jeunes. Je bombe un peu le torse, je ris de me voir si beau. Mais je me ressaisis assez vite; l'âge m'a appris la sagesse.*

*Je reste calme – heureux mais calme – quand mes admirateurs viennent me rendre visite. Je vois défiler chez moi une foule de visiteurs admiratifs, revenir au bercail quelques enfants du pays et même passer la plus belle fille de Suisse romande. On me photographie sous toutes les coutures, on écrit des textes à ma gloire, on s'installe dans mes rues pour me peindre ou m'envoyer des messages enflammés.*

*Tout cela me réjouit, bien sûr, mais pas autant que la fierté que je lis chaque jour dans les yeux de mes habitants, toutes générations confondues. Ceux qui ont dû me quitter pour s'installer sous d'autres cieux m'envoient des petits mots doux: on t'aime, tu es toujours dans notre cœur, on est si fier de toi, reste tel que tu es... Tous ces témoignages, ça me bouleverse. Je me sens porté par des vagues d'amour. Ma véritable victoire, c'est celle-là.*

*Je profite de la tribune qui m'est donnée ici pour vous remercier toutes et tous. Vous êtes ma plus belle histoire d'amour. Je vous serre sur mon cœur en vous souhaitant un joyeux Noël et une très belle année 2015.*

*Affectueusement vôtre,  
Saillon*





# Chez PAOU, 20 ans d'engagement

## UNE PASSERELLE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Marcel Pagnol disait : « *Quand on a peur de quelqu'un, on croit facilement le mal qu'on dit de lui* ».

Quel chemin parcouru par « Chez Paou » depuis ses débuts et quel travail effectué pour permettre à ces personnes en rupture de rebondir et de retrouver une place dans la société. Ces propos de **M. Grégoire Dussex, Président du Grand Conseil valaisan**, illustrent magnifiquement bien le parcours réalisé par notre institution qui fête cette année son vingtième anniversaire.

La Fondation Chez Paou se compose aujourd'hui de différents secteurs afin d'offrir un accompagnement optimal aux personnes en rupture :

- Un secteur résidentiel et centre de jour à Saxon ouvert 24h/24h avec 15 places. 5111 nuitées réalisées en 2013 pour un taux d'occupation de 93%. 23 personnes accompagnées, dont 4 femmes et 25 hommes.
- Un secteur d'accueil d'urgence à Sion ouvert chaque nuit entre 17h00 et 09h00 le lendemain avec 10 places. 1810 nuitées réalisées l'année passée pour un taux d'occupation de 49%. 160 personnes accueillies, dont 138 hommes et 22 femmes.
- Un secteur socioprofessionnel qui peut employer 15 personnes. Ce secteur est principalement destiné aux résidents de la structure de Saxon. Plus de 526 journées de travail recensées durant le dernier exercice pour un total de produits de CHF 74'966.60.
- Un secteur ambulatoire avec deux prestations bien distinctes :
  - Le soutien socio éducatif** à domicile, qui est un accompagnement au domicile de la personne, mesure réévaluée chaque année. Les buts sont de soutenir l'organisation domestique, sociale, financière et administrative de la personne dans son environnement, favorisant ainsi le maintien à domicile et facilitant la coordination des prestations proposées par l'ensemble du réseau de la personne. A ce jour, nous suivons 14 personnes et les demandes de prise en charge affluent régulièrement.
  - Les mesures socioprofessionnelles pour des externes.** Nous offrons des mesures d'intégration professionnelle, des stages pratiques, des évaluations de la capacité de travail et des mesures d'intervention précoce. Nos partenaires sont le Service de l'action sociale, l'office cantonal AI et les CMS. Nous employons actuellement 7 personnes.

La mission qui nous est confiée par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture est l'accompagnement de personnes adultes en difficulté, femme et homme, et sans solution concrète de logement. Les personnes que nous accompagnons sont confrontées à des problématiques sociales, familiales, de santé physique et psychique et de dépendances.

Pour assumer ces prestations, notre budget annuel pour 2014 prévoit des charges de fonctionnement de **CHF 2'659'119.00**. Après le subventionnement que nous accorde l'Etat du Valais, le solde à charge de l'institution se monte à un total de CHF 103'085.00.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez consulter notre site internet [www.chezpaou.ch](http://www.chezpaou.ch) ou alors nous contacter par téléphone au 027 744 60 06.

Pour nous soutenir : Iban : CH47 0900 00000 1201 39038

Belle fin d'année à tous et très bonnes fêtes.

Jean-Yves Raymond,  
Directeur

# La vie du conseil

## Bureau communal Horaire des fêtes

Fermeture des bureaux :

**du mardi 23 décembre  
2014 à 12h00**

**au lundi 5 janvier 2015 à  
07h30**

Toute l'équipe communale  
vous souhaite d'excellentes  
fêtes de fin d'année.

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de juin à décembre 2014. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- La sortie des aînés au Musée olympique à Lausanne le 5 juin
- Un bref voyage à Barbentane en compagnie des collaborateurs communaux à la découverte de notre consoeur jumelle (13,14 et 15 juin)
- Lez'Arts sur la muraille le 12 juillet
- La remise des prix des concours de photographie et d'écriture en lien avec le plus beau village de Suisse romande 2013, le 22 août
- L'inauguration de la Place médiévale le 13 septembre
- La remise du prix du Plus Beau Village de Suisse Romande à Gruyères, le 14 octobre
- L'attribution du Clou rouge aux Amis du marbre de Saillon par Patrimoine Suisse, section Valais Romand, sur la Place des Marbriers, le 25 octobre
- Le Petit-déjeuner économique des Régions à Saxon, le 28 octobre
- L'assemblée primaire du 9 décembre pour l'adoption du budget 2015 de la municipalité et prise de connaissance de la planification financière 2015-2018
- L'assemblée bourgeoise du 9 décembre pour l'adoption du budget 2015 de la bourgeoisie et la prise de connaissance de la planification financière 2015-2018

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

## Administration générale

- Octroi du droit de cité à M. Giuseppe Mario Staiano, Mme Andrea Joanne Holloway-Staiano et à leurs enfants Jake-Samuel et Phoebe Grace Holloway-Staiano (1er juillet), à M. Ildio Albuquerque de Matos, à Mme Elodie Chung, à Mme Isabelle Picard, à M. José Benito Eiro Valencia, à Mme Natalia Eiro Valencia, à M. Salvador Eiro Quintas et Mme Conception Valencia Rodriguez Eiro (21 octobre)
- Décision d'engager un(e) collaborateur (trice) administratif(ve) à 100% et validation de la procédure y relative (15 juillet) ; prise de connaissance des 180 offres de service déposées, auditions et nomination de Mme Barbara Ruppen avec entrée en fonction le 1er novembre (9 et 23 septembre)
- Décision d'adhérer au Programme d'Intégration Région Martigny-Entremont (PIME) sur la base de la nouvelle loi d'application cantonale de la loi fédérale sur les étrangers (15 juillet)
- Décision de soutenir par un montant de Fr. 10.00 par médaille de chien la Ligue Valaisanne pour la Protection des Animaux (15 juillet)
- Organisation des bureaux de vote relatifs aux votations fédérales du 28 septembre et 30 novembre et cantonales du 30 novembre (19 août, 21 octobre)
- Analyse et décision de notifier une amende pour non-dépôt de papiers (19 août, 2 décembre)
- Décision de mandater l'entreprise ETNJ de Grône pour une analyse de fonctionnement du service conciergerie de notre commune (19 août)
- Analyse des besoins et décision d'acquiescer la PPE accueillant actuellement la BCV ; décision de louer cet espace à la Sté de Développement pour y emménager l'Office du Tourisme (19 août, 9 septembre)
- Décision d'acquisition de terrains d'intérêt public et général et mise sur pied d'une commission d'évaluation (19 août, 7 et 21 octobre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 9 décembre 2014 (18 novembre)



## > La vie du conseil

### Sécurité publique

- Décision, à la suite du regroupement intercommunal des sapeurs-pompiers, de supprimer la commission communale du feu (17 juin, 15 juillet)
- Prise de connaissance de l'organisation par le CSI-B des 2 Rives d'une journée portes ouvertes le 6 septembre (19 août)
- Prise de connaissance de la nomination par l'Etat du Valais de M. Fabio Cartini comme inspecteur de l'Office cantonal du feu pour notre région (9 septembre)
- Autorisation octroyée à l'OCVS pour l'organisation d'un exercice de sauvetage à la Via Farinetta (9 septembre)
- Analyse et approbation du budget 2015 du CSIB (23 septembre, 2 décembre)

### Enseignement et formation

- Décision d'adhérer au programme Saillon, école et commune en santé mis sur pied par le centre scolaire (15 juillet)
- Prise de connaissance que, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, la rentrée scolaire 2015 concernera les enfants nés entre le 1er octobre 2010 et le 31 août 2011, la rentrée scolaire 2016 concernera les enfants nés entre le 1er septembre 2011 et le 31 juillet 2012 et la rentrée scolaire 2017 concernera les enfants nés entre le 1er août 2012 et le 31 juillet 2013 (18 novembre)
- Décision de mandater le CREM pour un audit énergétique de notre centre scolaire (18 novembre)
- Prise de connaissance des nominations de M. Nicolas Theux à la direction du cycle d'orientation de Martigny et M. Michel Dorsaz à celui de Fully (2 décembre)

### Culture, loisirs et culte

- Prise de connaissance des besoins des sociétés locales en lien avec la future salle multifonctions ; décision de mandater le Bureau Cagna+Wenger Architectes SA à Sion pour l'établissement d'un cahier des charges en vue d'un concours d'architecture (17 juin, 4 novembre)
- Adjudication aux Jardins du Paradis des aménagements en lien avec l'arboretum des poiriers à proximité de la place de l'Envol (17 juin)
- Décision d'autoriser la mise sur pied d'un marché dominical à la Place Farinet durant la période estivale (17 juin)
- Décision de poser une signalisation ayant pour objectif de limiter l'accès avec véhicules à la Via Farinetta (1er juillet)
- Autorisation octroyée à la Sté de Développement et au FC Saillon pour l'organisation de la Fête nationale le 31 juillet avec tir de feux d'artifice, sous réserve d'une interdiction de l'Etat du Valais en fonction des conditions météorologiques (15 juillet)
- Validation du règlement d'utilisation de la Place médiévale (15 juillet)
- Prise de connaissance de l'excellent travail entrepris bénévolement

- ment par les Amis du marbre pour l'entretien des monuments de l'ancien cimetière derrière l'église paroissiale (19 août)
- Autorisation octroyée à la fanfare La Grand Garde pour l'organisation du bal de la Ste-Catherine labellisé Fiesta (19 août)
- Autorisation octroyée au Ski-Club Saillon pour l'organisation de la Course de Ste-Catherine, 28ème édition, le 22 novembre (19 août)
- Décision d'appeler la nouvelle place de l'UAPE, Place de l'Envol en référence à la fresque du centre scolaire (19 août)
- Décision de solliciter M. Henri Thurre pour effectuer une analyse globale de la signalisation touristique sur notre territoire (7 octobre)
- Décision d'accueillir, dans le cadre d'un projet en lien avec le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, le Cube 365 sur l'esplanade Abbé Pierre durant une semaine en 2015 (7 octobre)
- Analyse et approbation du budget 2015 de la Sté de Développement et de l'Office du Tourisme (18 novembre)

### Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale et sanctions y relatives (17 juin, 19 août, 9 et 23 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 2 décembre)
- Analyse et approbation de différents documents et formulaires en lien avec la création du réseau Parents d'accueil sur notre commune dès le 1er janvier 2015 (23 septembre, 4 novembre)
- Prise de connaissance de la nomination par le conseil d'administration des Fleurs du Temps SA de M. Nicolas Kaufmann comme directeur des EMS de Fully, Saillon, Charrat et Leytron (2 décembre)

### Trafic

- Décision d'engager une procédure d'expropriation de gré à gré en vue d'acquiescer les surfaces nécessaires à la création de « pattes d'oie » aux routes des Epineys et de Tobrouk (1er juillet)

### Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations octroyées à Mme Mary-Line Bouley pour la pose d'un vélux et la réfection de la façade de son bâtiment au Pont du Traux, à M. Sébastien Andenmatten pour la modification de la hauteur du dossier autorisé Derrière les Devins, à Mme et M. David et Doris Buchard pour l'installation d'une piscine Au Clos (17 juin)
- Autorisations octroyées à M. Gérard Thurre pour la rénovation des façades, remplacement des boiseries par une isolation périphérique et fermeture de la terrasse au Grand Clos, à M. Jean-Yves Rywalski pour la pose d'un couvert et d'un jardin d'hiver au Grand-Clos, à M. Paul Meylan pour la pose d'isolation périphérique et de panneaux solaires au Grand-Clos, (1er juillet)

- Analyse et détermination sur différentes procédures de salubrité (1er juillet, 19 août, 9 septembre)
- Autorisations octroyées à Mme et M. De Iaco Praz Didier et Anne-Catherine pour la construction d'une habitation individuelle avec panneaux solaires aux Prox Novex, à Mme Elisabeth Monbaron pour la fermeture d'un balcon au Grand-Clos (15 juillet)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Fernand et Nicole Luisier pour le changement de couverture du jardin d'hiver ainsi que l'agrandissement et la transformation de leur maison d'habitation au Grand-Clos (19 août)
- Autorisation octroyée à Mme et M. Pierre et Elisabeth Sollberger pour la construction d'un couvert à voitures au Grand Clos (9 septembre)
- Autorisations octroyées à M. Stéphane Perraudin pour la construction d'une habitation sur bureaux, box, halle Aux Epineys, à Mme Monique Gros pour la construction d'un couvert à voitures En Lydésoz, à M. Ildio Albuquerque de Matos pour la pose d'une cabane de jardin (21 octobre)
- Autorisation octroyée à M. Raymond Roduit pour la réfection de la toiture en ardoises naturelles Vers le Bourneau (18 novembre)
- Analyse et détermination sur la fiche statistique des zones à bâtir de notre commune dressée par l'Etat du Valais dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (4 et 18 novembre, 2 décembre)
- Décision de dissocier les procédures d'homologation de la modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement des constructions et des zones (RCCZ) (18 novembre)
- Autorisations octroyées à Mabillard Immobilier SA pour la transformation de combles et la transformation d'un bureau en studio, au Bourg, à M. Michel Ottrich pour la fermeture d'un couverts à voitures au Grand-Clos (2 décembre)
- Approbation du plan de protection des zones des sources de la commune de Leytron (2 décembre)

## Finances et impôts

- Analyse et détermination sur différentes demandes de remise d'impôts (19 août)
- Planification, étude et approbation du budget 2015 de la municipalité ainsi que du plan quadriennal 2015-2018 (9 septembre, 21 octobre, 18 novembre)
- Décision, pour la période fiscale 2015, d'une indexation de 140%, d'un coefficient de 1.2, d'un impôt personnel de Fr. 12.00 et d'une taxe sur les chiens de Fr. 140.00 (18 novembre)

## Service du téléseuil et Internet

- Prise de connaissance et validation de la 2ème partie de l'équipement de notre téléseuil en fibre optique (1er juillet)
- Prise de connaissance de la demande de financement de Canal 9 ; décision de privilégier les contributions volontaires de la population (15 juillet)

## Services économiques

- Prise de connaissance de l'audit de l'éclairage public de notre commune réalisé par la SEIC ; décision de remplacer, en fonction de priorités à définir, les luminaires ne répondant plus aux normes énergétiques actuelles (17 juin)
- Décision d'effectuer une analyse de la consommation d'énergie du dépôt communal (17 juin)
- Décision de participer à la campagne du district de Martigny pour plus d'efficacité énergétique (19 août)
- Prise de connaissance de l'homologation par l'Etat du Valais du règlement des vins d'appellation Saillon Grand Cru (19 août)
- Décision de préavis favorablement le projet Gaznat SA en vue de la diffusion sur le territoire communal de gaz naturel (9 septembre)
- Adjudication à la SEIC de la fourniture et pose du remplacement de l'éclairage public des routes des Marais Neufs et du Centre thermal (18 novembre)

## Service de la voirie

- Etude et validation du nouveau concept déchetterie (17 juin, 9 septembre, 21 octobre, 2 décembre)

## Service des eaux usées

- Adjudication des travaux d'optimisation de notre STEP à l'entreprise Alpha Wassertechnik AG (2 décembre)

## Service de l'eau potable

- Adjudication au bureau CERT ingénierie SA, du mandat d'assainissement du réservoir des Condémines pour les étapes 2, 3 et 4 (15 juillet)
- Analyse et détermination négative sur la requête des résidents des immeubles des bains de Saillon quant à une participation communale à la réfection de leur conduite d'eau (15 juillet)
- Adjudications, dans le cadre de l'assainissement du réservoir des Condémines, des travaux d'appareillage à Charly Gaillard et Fils SA, d'aération et filtre à Soagesmat SA, électroniques à DPE Electrotechnique SA, travaux spéciaux à Méga SA (9 septembre)
- Adjudication à BEG Bureau d'Etudes Géologiques SA à Aproz du mandat de mise à l'enquête publique des zones de protection du puits Aux Marais Neufs (21 octobre)

## Bourgeoisie

- Décision d'entreprendre des travaux de réfection urgents sur la route de Sinlioz (9 septembre)
- Planification, étude et approbation du budget 2015 de la Bourgeoisie ainsi que du plan quadriennal 2015-2018 (9 septembre, 21 octobre, 18 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 9 décembre 2014 (18 novembre)



# Bienvenue



## Barbara Ruppen

Je m'appelle Barbara, j'ai 25 ans. Je suis née le 23 octobre 1989 dans le Val d'Anniviers. J'ai effectué mon apprentissage d'employée de commerce auprès de la Commune de Grimetz de 2005 à 2008. La Fusion des Communes d'Anniviers arrivant à grands pas, ils décidèrent de me garder et de m'engager en tant que secrétaire auprès du contrôle des habitants et du service des étrangers. J'ai donc vécu la Fusion de ces 6 Communes de l'intérieur. Cela m'a permis de faire mes premières armes dans le monde professionnel.

En 2010 j'ai décidé de fonder ma famille et au terme de mon congé maternité, j'ai décidé de mettre de côté ma carrière professionnelle afin de me consacrer entièrement à mon fils. En 2013, devant assumer seule mes deux enfants, j'ai recommencé à travailler. J'ai tout d'abord été engagée dans le petit Denner de mon village (à Ayent, eh oui, le mariage m'a permis de passer de la rive gauche à la rive droite), puis j'ai trouvé un poste, plus intéressant, auprès de la Coop Bassin à Conthey.

Aujourd'hui, ce parcours m'a permis d'être engagée en tant que collaboratrice administrative auprès de votre merveilleuse Commune. Je suis vraiment heureuse de pouvoir venir m'établir dans ce magnifique village et rejoindre le dynamique et sympathique team des collaborateurs de la Commune de Saillon. Je me réjouis de vous y rencontrer.

A bientôt je l'espère...

*Barbara Ruppen*



## Maxime Tissières

Je m'appelle Maxime et j'ai 19 ans. J'effectue actuellement mon stage MPC à l'administration communale de Saillon afin d'obtenir ma maturité professionnelle commerciale.

Je suis né le 26 juin 1995 à Sion et j'ai vécu jusqu'en 2003 à Saxon. Durant l'été 2003, j'ai eu le plaisir de déménager à Saillon. J'ai effectué la majorité de mon école primaire à Saillon et je suis ensuite parti au cycle d'orientation de Leytron. A la fin de ma scolarité obligatoire, j'ai décidé de partir à l'école de commerce de Sion. J'ai toujours apprécié le sport en général. Je pratique du football ainsi que de la boxe thaïlandaise. J'aime également voyager et pouvoir profiter de ma vie à 100%.

C'est donc avec joie que j'ai commencé mon stage en août dernier dans ce village où j'y ai passé une grande partie de ma jeunesse.

*Maxime Tissières*

Barbara travaillera à 50% au team administratif et 50% au services techniques.

Maxime, quant à lui, effectuera son stage MPC 2014/2015 au sein du team administratif



# Notre jubilaire



Notre administration communale a le plaisir de fêter en 2014 un jubilé.

## **M. Boris Clerc : 15 ans d'activité**

C'est en 1999 que M. Boris Clerc a été engagé à la Commune de Saillon en qualité de secrétaire municipal à 100%.

Les tâches principales de Boris sont les suivantes : secrétaire du Conseil Municipal, gestion des débiteurs et du contentieux, établissement des budgets et bouclage des comptes, suivi administratif des projets, traitement quotidien du courrier, appui aux différents services, suivi financier des comptes, gestion de l'administration et divers.

Boris nous te félicitons sincèrement pour ta collaboration sans faille et te souhaitons plein succès pour les années à venir tant sur le plan professionnel que personnel.

*L'Administration communale*



# Passation de pouvoir...

Début septembre, M. Pierre-André Roduit est entré officiellement en fonction. M. Jean-Marc Briguet, 1er directeur de l'établissement scolaire de Saillon, a pu remettre avec fierté les clés du centre à son successeur. Une collaboration intense a eu lieu durant l'été afin de préparer une rentrée scolaire parfaite. Nous souhaitons à Jean-Marc le meilleur pour sa retraite qui saura être active ; nous nous réjouissons de collaborer avec Pierre-André qui saura, à n'en pas douter, imprimer son style pour les nombreuses prochaines années.

Nous leur souhaitons la joie et le succès dans leur chemin respectif.

*Pour la commission scolaire,  
Ch.-Henri Thurre*

## **Attribution des mérites communaux**

Le conseil communal remettra en début d'année les mérites communaux qui ont pour but de récompenser toute personne ou groupement qui a contribué par son action ou son œuvre au rayonnement sportif, culturel, social ou autre à Saillon.

Selon des critères bien précis, le conseil communal choisit les candidats méritants habitant Saillon dont les prestations ont été réalisées durant l'année 2014.

Afin que nous n'oublions personne, vous êtes invités à faire part de vos propositions à l'Administration Communale, concernant les personnes ou sociétés qui se sont illustrées de manière particulière durant cette période.

Délai de remise des propositions de candidature : **10 janvier 2015**

Merci pour votre collaboration !

*Le Conseil communal*

# Budgets 2015

## Municipalité

Le 9 décembre dernier, l'assemblée primaire a approuvé le budget 2015 de notre municipalité.

Les prévisions proposées par le Conseil Municipal sont très proches des chiffres du dernier exercice comptable connu (comptes 2013). En effet, les charges croissent de moins de 2% alors que les recettes augmentent d'un peu plus de 3%.

Ce budget est également très proche du budget 2014 car la marge d'autofinancement est quasi identique.

Le budget de fonctionnement, comparé à celui de 2014, voit toutefois apparaître les quelques modifications suivantes :

- Suite au regroupement des chambres pupillaires sous l'égide de l'Autorité de Protection des Deux Rives, les charges liées à ce service se regroupent sous une participation à la nouvelle structure ;
- Suite à la baisse des participations communales aux frais cantonaux du social, de nouvelles dépenses liées (charges facturées aux communes par le canton) voient le jour. Il s'agit de la « prise en charge ambulatoire des addictions » et « financement du dispositif pré-hospitalier » ;
- Le service « nurserie » qui a vu le jour en août 2014 et le service « réseau mamans de jour » qui entrera en vigueur au 1er janvier 2015, apparaissent pour la 1ère fois au budget ;
- Suite à la mise en vigueur de l'OQE (ordonnance sur la qualité écologique) et du label « Grand Cru », des comptes adéquats ont été créés dans le service de l'agriculture.

La marge d'autofinancement (résultat avant amortissements) de Fr. 2'164'890.- est plus grande que le 20% des revenus financiers. Cet indicateur démontre que la capacité d'autofinancement de notre commune est très bonne. Par contre, comme les investissements nets prévus dépassent cette marge d'autofinancement, le degré d'autofinancement est satisfaisant à court terme. Il faut encore savoir que la dette nette par habitant (Fr. 1'846.- au budget 2015) est bien en dessous de Fr. 3'000.- considéré comme un endettement faible par les indicateurs financiers cantonaux.

L'analyse de ces différents critères indique que notre commune a la capacité, ces prochaines années, d'effectuer des investissements supérieurs à la marge d'autofinancement, tout en gardant un endettement faible.

Vous pourrez constater cet état de fait en consultant les investissements prévus au budget 2015 ainsi qu'à la planification financière 2016 – 2018.

Parmi les plus importants investissements, vous trouverez :

- la poursuite de l'aménagement des routes communales de plaine qui a vu le premier coup de pioche en 2010 ;
- la première partie de la nouvelle réhabilitation de la STEP (station d'épuration des eaux) ;
- les prémices de l'important projet de création d'une salle multifonctions.

La planification financière, qui doit être prise avec prudence car réactualisée tous les ans, est principalement constituée par la poursuite de ces chantiers.

## Bourgeoisie

L'assemblée bourgeoise s'est également réunie le 9 décembre dernier pour l'approbation de son budget 2015.

Celui-ci, au niveau du fonctionnement, s'écarte du budget 2014 sous deux aspects.

Premièrement il s'agit de la réalisation de l'entretien de la route de Scinloz qui n'a pas été fait dans sa totalité en 2014 et deuxièmement par la création d'une recette consistant à une participation communale obligatoire à l'entretien des forêts.

Du côté des investissements il n'y a rien de prévu jusqu'à l'horizon 2019, car l'entrée en vigueur de la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) bloque toutes modifications de zones pour au moins cinq ans.

La bourgeoisie voit donc, comme toutes ces dernières années, une perte qui n'affecte que très peu la fortune au bilan.



## Conclusions

L'autorité communale remercie la population pour la confiance affirmée par l'approbation de ces budgets 2015.

Les employés communaux s'associent à elle pour tout mettre en œuvre afin que toutes ces prévisions 2015 soient réalisées dans les meilleures conditions possibles.

A travers ces quelques lignes de présentation succincte des budgets, je souhaite adresser à toute la population mes meilleurs vœux pour l'an nouveau.

ADMINISTRATION COMMUNALE  
*Le Secrétaire-Caissier,*  
Boris Clerc

## Budget 2015 de la municipalité en chiffres

Ci-dessous, vous trouverez les chiffres « clés » du budget 2015 de la municipalité en comparaison avec le dernier budget et les derniers comptes connus.

	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Charges financières (sans les amortissements)	fr. 7'626'270.00	fr. 7'258'220.00	fr. 7'477'147.85
Revenus financiers	fr. 9'791'160.00	fr. 9'419'120.00	fr. 9'497'840.98
Marge d'autofinancement	fr. 2'164'890.00	fr. 2'160'900.00	fr. 2'020'693.13
Investissements nets	fr. 2'918'000.00	fr. 2'861'050.00	fr. 2'582'918.15
Insuffisance de financement	fr. 753'110.00	fr. 700'150.00	fr. 562'225.02
Amortissements	fr. 2'087'000.00	fr. 2'086'300.00	fr. 1'940'577.65
Résultat d'exercice	fr. 77'890.00	fr. 74'600.00	fr. 80'115.48

# La Police intercommunale

## Proximité - qualité - efficacité

C'est avec un immense plaisir que j'écris ces lignes afin de présenter à la population « leur police ». Créée et mise en place depuis 2010, la Police Intercommunale des deux Rives (PIDR) a connu moult remous et tempêtes (démissions – retrait d'une commune membre). Sans polémiques, et dans une volonté de pérenniser la PIDR dans le paysage policier valaisan, faisons fi du passé, vivons le présent et tournons-nous vers une future collaboration intercommunale fructueuse. La police, nous la voulons de proximité et à l'écoute de nos citoyens.

Aujourd'hui, elle regroupe les communes de Saillon, Saxon, Isérables, Riddes et Charrat. Le poste de police est basé à Saxon dans les mêmes locaux que la Police Cantonale. L'effectif PIDR est composé de 4 policiers et d'un assistant de police. Afin de compléter son team, une secrétaire administrative nous rejoindra tout prochainement. Dans la foulée, je désire vous informer du rapport émanant du département de la sécurité du canton du Valais. Cet écrit concerne la réorganisation future de collaboration entre la Police Cantonale et les Polices Intercommunales et fixe les effectifs minimums des différents corps à 5 unités (policiers). De ce fait, la PIDR n'aura pas un effort insurmontable à fournir pour se mettre en conformité et ainsi répondre au critère de Police Intercommunale « existante et opérationnelle ».

Le 1<sup>er</sup> septembre 2014, après réflexions, j'ai décidé de relever le défi et d'en prendre les rênes en qualité de chef de poste. Il faut tout d'abord rendre hommage aux collègues qui ont fait fonctionner l'entité pendant plusieurs mois, tout en étant en sous-effectif.



**De gauche à droite :**

*François Dénéreaz, Yvan Crettenand, chef de poste, Alba Mesot, présidente de la commission intercommunale de police, Benoît Hugon, Mathieu Lampert, Mathias Dupont*



# des deux Rives :



Maintenant au complet, il nous paraissait important de nous présenter, notamment par le biais de cet article. La liste non exhaustive de nos missions comprend entre autre toutes les premières interventions dites de police secours (urgences 117), ce qui nous amènent sur des cas de bagarres, de violences conjugales, d'accidents... Nous effectuons également des patrouilles préventives, divers contrôles (de personnes, de stationnements, d'établissements publics, de circulation), des services nocturnes, de la gestion de manifestations, de requêtes amenées par des privés ainsi que par des instances communales et cantonales. Relevons que la rédaction de rapports, d'autorisations diverses et autres écrits découlant de ces interventions engendrent des lourdeurs administratives toujours plus grandes mais inévitables.

Dans un autre registre, la Police Intercommunale des Deux Rives arbore sa « vision d'entreprise ». Elle se décline en trois mots-clés cités en titre :

- « **PROXIMITE** » donc proche du citoyen
- « **QUALITE** » dans la gestion des interventions
- « **EFFICACITE** » dans le déploiement des moyens

En résumé, la Police Intercommunale des deux Rives se veut courtoise mais ferme. Elle existe plus que jamais et s'engage à protéger et servir les habitants de nos 5 communes.

*Adj Crettenand Yvan,  
Chef de poste PIDR*

## EffiWatt Valais

Le Service de l'énergie et des forces hydrauliques du canton du Valais lance un nouveau programme de promotion EffiWatt Valais. Ce programme soutient financièrement les maîtres d'ouvrages qui réalisent des mesures visant à diminuer la consommation d'électricité.

**Le programme comporte quatre sous-programmes :**

1. Remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau pompe à chaleur ;
2. Remplacement des pompes de circulation des circuits de distribution de chaleur (seuls des projets réalisés par des professionnels accrédités seront soutenus) ;
3. Raccordement à l'eau chaude des lave-linge et lave-vaisselle ;
4. Optimisation de l'éclairage dans les bâtiments, à l'exception des bâtiments de logements.

### **Procédure pour les requérants**

Pour pouvoir bénéficier du programme, le requérant doit soumettre une demande directement online sur le site :

- [www.ffiwatt.ch/vs](http://www.ffiwatt.ch/vs)

En cas de question sur le programme de promotion vous pouvez obtenir des renseignements détaillés auprès de EffiWatt Valais :

- [www.vs.ch/ffiwatt](http://www.vs.ch/ffiwatt) - 027/565 88 99 - [ffiwatt@netplus.ch](mailto:ffiwatt@netplus.ch)



*Administration communale*

# Gestion des déchets à Saillon nouveau et rappels pour 2015



Après discussion avec la maison Favre Transports qui collecte nos ordures ménagères, l'administration communale se permet de vous rappeler les éléments suivants et vous demande leur application :

"Il est interdit de jeter ou de laisser, tant sur les domaines publics que privés, des déchets ainsi que des matières insalubres, sales, malodorantes, etc. qui peuvent exercer un effet nocif ou incommode pour le voisinage ou l'environnement.

## **Pour ce faire, plusieurs moyens sont à votre disposition en fonction du type de déchets :**

- des containers de récupération (papiers, cartons, verres, fer blanc, aluminium) sont à votre disposition à divers emplacements sur notre territoire (Bains de Saillon, Place des Tilleuls, Place Pierre Meinier).
- pour les habitants du village, trois moloks sont à disposition. Si toutefois le molok est plein, nous vous prions de ne pas déposer vos ordures à côté de celui-ci, mais de vous rendre au molok suivant. Il est en effet trop souvent constaté que des sacs à ordures sont déposés à côté des moloks. (1 molok à la Place des Bourneaux et 2 molok à la place de la Protection civile). Nous demandons aussi aux personnes n'habitant pas au village de ne plus venir y déposer leurs ordures. La capacité des moloks a été calculée en fonction de la population résidant au village.
- les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine, le mercredi, sur tout le territoire communal. Les sacs à ordures et conteneurs doivent impérativement être placés en bordure de route pour 07h00, le mercredi matin. En effet, trop souvent le camion poubelle doit s'arrêter pour collecter des sacs entreposés après son 1er passage. A noter que les personnes en possession d'un conteneur peuvent évidemment le sortir la veille.

Nous comptons sur le bon sens et la compréhension de chacune et chacun et vous remercions d'avance de votre collaboration.

## **NOUVELLE DECHETTERIE « AUX EPINEYS » 2015**

Une page se tourne dans notre collaboration avec la maison Retripa concernant la collecte des autres déchets que les poubelles.

En effet, suite à leur résiliation de la convention nous liant jusqu'à la fin 2014, une nouvelle solution a été trouvée pour garder cette possibilité de se débarrasser des déchets encombrants et spéciaux.

En partenariat avec la Satom, spécialiste dans ce domaine, nous créons pour début 2015 une « nouvelle » déchetterie qui sera en mesure de vous accueillir. Celle-ci répondra aux normes actuelles en la matière et, grande nouveauté pour nous, des horaires d'ouverture. Son modèle, dans une première phase, sera calqué sur les déchetteries communales avoisinantes. Pour les déchets verts (résidus de tonte de pelouse par exemple), une solution hors horaire sera mise en place dès l'arrivée des beaux jours.

Une plaquette informative détaillée vous parviendra sous peu. Cette nouvelle collaboration nous amènera une grande clarté dans la gestion de nos déchets ainsi que leur revalorisation. Ceci est d'autant plus important que la politique générale cantonale, voire du district n'est pas



encore clairement définie. Il s'agit que nous puissions nous adapter aux diverses options qui interviendront dans le futur (taxe au sac ou au poids...). Ces options auront un effet direct sur la façon de trier et, de ce fait, des quantités à traiter et à transporter.

Seules les personnes domiciliées officiellement à Saillon et les personnes propriétaires à Saillon seront admises. Le contrôle se fera par le responsable du site. Lors de la livraison des marchandises vous devrez vous conformer à ses instructions. Aucun accès libre.

*Ch.-Henri Thurre,  
conseiller communal*



## Quelques infos pratiques :



Nous vous accueillerons dès le **samedi 10 janvier** .

### **Attention !**

**Dès le 1er janvier 2015 Retripa ne recevra plus les déchets privés de notre commune.**

Entre temps, les différents points de collecte dans le village sont à votre disposition. Nous vous remercions de votre compréhension et entendrons volontiers vos remarques, ceci étant un nouveau défi pour nous et pour vous.  
Au plaisir de vous voir prochainement sur notre nouveau site.

## Horaires d'ouvertures :

	HIVER (1er novembre-28 février)	ÉTÉ (1er mars – 31 octobre)
Mardi	Fermé	16h00-18h00
Jeudi	Fermé	16h00-18h00
Samedi	08h30-12h00	08h30-12h00



# Mettez Saillon dans votre poche



Saillon poursuit sa démarche d'excellence et annonce le lancement d'une application pour smartphones et tablettes unique en son genre. En effet, «Saillon» ne se contente pas d'informer les visiteurs du bourg médiéval, elle les prend par la main et les guide sur les plus beaux itinéraires... Vibrations garanties!

«Le plus difficile a été d'assurer la précision du positionnement géographique. Nous y avons passé beaucoup de temps, mais c'est désormais acquis: lorsque vous vous approchez à moins de 5 mètres d'un point d'intérêt, votre téléphone vibre, vous signalant un contenu multimédia. Une belle façon de marier la marche avec la découverte de la face cachée de Saillon, son histoire et ses richesses naturelles», explique Samuel Loretan, qui a consacré son travail de maturité commerciale à la conduite de ce projet, mené en collaboration avec l'Office du tourisme de Saillon, dans le cadre de sa formation au sein de l'administration communale de Saillon.

## **Carte interactive et vidéos accentuent le plaisir de la balade**

Baptisée sobrement «Saillon» et affichant une tour de pierre – armoirie de la commune – sur fond vert, l'application propose en page d'accueil cinq possibilités de découverte: Actualités– Agenda – Histoire – Annuaire ou Visites guidées, où réside toute l'originalité de l'outil. Cinq itinéraires sont en effet proposés dans ce dernier volet: Traces du passé, Jardin médiéval, Carrière de marbre, Sentier des vitraux et Source des Bains. L'utilisateur fait son choix, le système lui indique alors où se trouve le départ de la balade par rapport à son emplacement, et une fois sur place, la visite peut commencer.





Sur l'écran de son smartphone, le marcheur découvre le nombre de points d'intérêt qui lui sont proposés, et leur position le long de la randonnée. Lorsqu'il s'approche d'un lieu auquel est associé du contenu, son téléphone vibre. Le temps est alors venu de faire une pause et d'observer son environnement tout en visionnant la vidéo explicative proposée.

Divers niveaux de difficulté et thématiques variées «Afin de préserver l'environnement et de faciliter l'accès aux sentiers, nous avons fait le choix de baliser les points d'intérêt à l'aide de médaillons de bronze scellés, plutôt que d'ajouter des panneaux», explique Juliane Gollut, responsable de l'Office du tourisme de Saillon. Ceux-ci, qui arborent les visages de Farinet, Courbet ou encore Dame Guigonne, peuvent se trouver sur une pierre ou devant un vitrail. «A notre connaissance, nous sommes la première commune valaisanne à disposer d'un tel système de visite guidée», explique Samuel Loretan.

Les travaux pour parvenir à ce résultat, menés en collaboration avec la commune et la Société de développement de Saillon, ont duré environ un an, et le développement informatique, assuré par la société Nanoxi à Sion, a coûté 30'000 francs.



### Une App aussi destinée aux Saillonains

Quant à ceux qui connaissent déjà Saillon comme leur poche, nul doute qu'ils y trouveront aussi leur bonheur, notamment dans les actualités communales (y c. les mises à l'enquête), l'agenda touristique (animations, manifestations, etc.), l'histoire de Saillon et de ses bâtiments ou monuments, et l'annuaire des artisans, commerçants, sociétés culturelles, vignerons encaveurs et même... producteurs d'asperges! Qui dit mieux?

Pour compléter l'offre, une brochure papier accompagne le projet et offre notamment une carte des différents itinéraires ainsi qu'un QR Code qui permet d'accéder à diverses infos complémentaires sur les sentiers via le site de la commune. Au total, ce sont ainsi plus de 60 km de balade qui sont proposés sur des chemins aux difficultés et aux thématiques diverses.



*Administration communale*

# Accès à l'église 2016

Lors de la réunion de septembre du conseil de gestion de la paroisse, j'ai enfin pu clarifier la situation de ce projet qui se nommait simplement Accès à l'église. Mes collègues du conseil communal possédant, bien évidemment, les mêmes informations.

Le scepticisme le plus complet prévalait, avec un certain découragement, au mois de juin. Les contraintes techniques et architecturales pullulaient et augmentaient à chaque rendez-vous sur place. Partant du principe que le projet devait absolument obtenir l'aval du Service des Bâtiments et Monuments Historiques du Canton du Valais, plusieurs réunions eurent lieu « in situ » avec M. Griching, représentant du service, afin de clarifier les exigences et maximiser les chances de succès du dossier. Celui-ci devant sûrement « faire un tour » par Berne, puisque le Bourg est classé d'importance nationale, il eût été illusoire de penser présenter un projet qui ne soit pas totalement conforme aux demandes du service.

Pour le côté architectural, le postulat est simple : aucun élément extérieur visible. Pour la technique, cela signifie un ascenseur qui sort du sol lors de son arrivée....

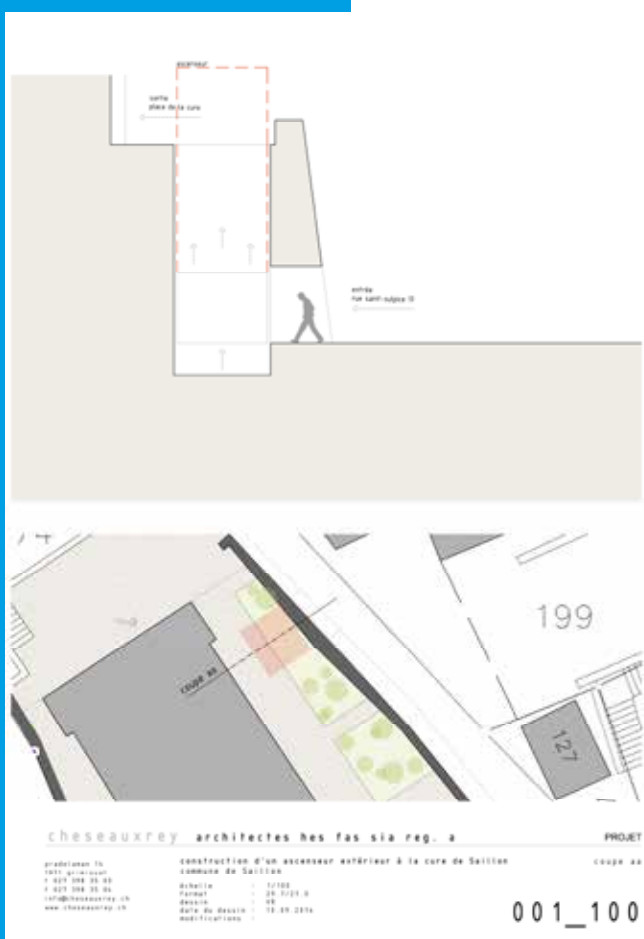
Ce genre d'outil ayant été plus vu pour son utilisation en tant que monte-charges qu'en tant que transport de personnes, il n'existe pas de modèle standard. Le bureau Anako, avec Olivier Cheseaux, fit une demande auprès d'une multitude de fabricants en Suisse. Toutes furent négatives.... Sauf une ! L'entreprise vaudoise familiale Ménétreay est spécialiste de la fabrication d'ascenseurs sur mesure et est capable de remplir le cahier des charges exigé.

Le défi est à ce jour relevé. Nous pourrions ainsi procéder à la mise à l'enquête d'ici la fin de l'année, idéalement encore décembre. Vu la sensibilité du dossier, nous comptons sur 6 mois avant d'obtenir une réponse des services concernés, dans le meilleur des cas. Pour l'ascenseur, il faut également 6 mois pour la fabrication des éléments. Voilà pourquoi 2016.

Le budget global avoisinera les 200'000.-- francs. Nous étudions, à ce jour, avec la Municipalité et le conseil de gestion, la meilleure possibilité pour l'obtention d'aides possibles dans ce genre de projet.

Le but est de réellement faciliter la vie, non seulement des paroissiens à mobilité réduite, mais aussi à toute personne désirant accéder aux abords de l'église tant pour le paysage que pour le jardin médiéval. Je vous remercie d'ores et déjà pour votre soutien et ne manquerai pas de vous tenir au courant des avancées du dossier. Au plaisir d'une prochaine rencontre.

*Ch.-Henri Thurre,  
conseiller communal*



# La Jeunesse de Saillon bouge et prend un nouveau départ !



Après environ 3 ans sans activité, la Jeunesse de Saillon reprend du service avec un nouveau comité, de nouveaux statuts et de nombreux projets.

Le samedi 29 novembre s'est déroulée à la salle Stella l'assemblée constitutive ; elle a été suivie d'un message d'encouragement de la commune et d'une présentation des possibilités de soutiens financiers par le Service Cantonal de la Jeunesse représenté par Mme Christel Ostertag.

Le nouveau comité composé de 5 membres s'est organisé comme suit : président : M. Maxime Tissières, vice-présidente : Mme Morgane Thurre, secrétaire : Mme Léa Monziona, caissier : M. Lucien Mabillard, membre : M. Johan Rossier

« Je suis fier du fait que les jeunes Saillonains aient joué le jeu en participant à cette assemblée constitutive ; nous avons axé notre communication sur des moyens modernes tels que Facebook et WhatsApp » relate Maxime Tissières, président de la nouvelle association.

En effet, à la fin de l'assemblée 45 jeunes se sont engagés en signant le formulaire d'adhésion à leur société locale.

Bravo à eux, nous leur souhaitons un bon départ !

*Joël Roduit,  
conseiller communal*



## Contacts :

Page facebook : « Jeunesse de Saillon »  
avec 124 Like au 04.12.2014

Ou par e-mail : [jeunessedesaillon@hotmail.com](mailto:jeunessedesaillon@hotmail.com)

# Ils ont déclaré leur flamme à Saillon

## Les lauréats

### Concours de photographie

> Photos primées

1er & 2e prix: Willy Moret, Aigle

3e prix: Marie-Jo Maillard, Dugny

> Prix pour la série de photo

1er prix: Willy Moret, Aigle  
2e prix: Sarah Mabillard (et photo coup de cœur Robert Hofer), Saillon

3e prix: Odile Moret, Saillon

### Concours d'écriture

> Catégorie Enfant

Inês Pinheiro et Cloé Bender, Saillon («Saillon»)

> Catégorie Adulte

1er prix: Fabienne Denjean, Ollon («Ode à Saillon»)

2e prix: Christian Parvex, Collombey («Transi»)

> Catégorie Seniors

1er prix: Henri Thurre, Saillon («A Saillon mon amour»)

> Catégorie SMS-MMS

1er prix: Gino Monn

Ils viennent de Saillon et des villages voisins. Mais aussi du Chablais et même de Genève. Certains vont encore à l'école, d'autres connaissent les joies de la retraite. Leur point commun: tous ont souhaité déclarer leur amour à Saillon, par l'image ou par le texte, en participant aux deux concours lancés ce printemps.

Cette initiative est étroitement liée au titre de «plus beau village de Suisse romande 2013» obtenu par Saillon. «Il faut se souvenir, explique la présidente Alba Mesot, que ce sont les lecteurs de L'illustré qui ont choisi notre village. Nous avons donc eu envie d'inviter les gens qui apprécient Saillon à exprimer cette beauté, mais aussi à évoquer les liens qui les unissent au village. D'où l'idée de leur donner la parole à travers deux concours, l'un faisant appel aux talents d'écriture, l'autre de photographie.»

### Le bourg transformé en atelier d'écriture

Plusieurs dizaines d'enfants, adultes et seniors ont ainsi saisi dans l'objectif ou couché sur le papier les charmes de Saillon. Ces derniers ont même pu s'installer directement dans le village pour rédiger leur missive, puisque le bourg médiéval s'est transformé en atelier d'écriture le temps d'un dimanche. Le 11 mai en effet, chaises et tables, plumes et cahiers sont apparus sur différentes placettes du village pour accueillir les rédacteurs – une initiative en lien avec le festival d'écriture Les Correspondances, dont la première édition a animé le Valais durant la première quinzaine de mai.

### Une plaquette pour se souvenir

Les participants ont été départagés par des jurys réunissant à la fois des représentants de la commune et des professionnels de la discipline, à l'instar de Robert Hofer, figure majeure du photojournalisme valaisan, et du journaliste Joël Cerutti, auteur du guide Le Valais surprenant et (d)étonnant.

«D'une manière générale, nos jurés ont été impressionnés par la qualité des photos et des textes soumis», relève Joël Roudit, président de la commission culturelle de Saillon. Lauréats et jurés se sont retrouvés le 22 août à la Stella Helvetica, pour la remise des prix. Les œuvres primées étaient affichées sur les murs de la salle, en attendant d'être réunies dans une plaquette souvenir destinée à retracer l'année vécue par Saillon en tant que «plus beau village de Suisse romande».

*Administration communale*



*Jurés et gagnants réunis pour la photo souvenir le 22 août, lors de la remise des prix.*



# Du côté des Tapagoilles



## Bonjour Karen

Je m'appelle Karen Héritier, je suis née le 5 octobre 1995 à Sion. J'habite Vétroz. Pendant mon temps libre j'aime passer du temps avec mes amis et ma famille. Pour me maintenir en forme, je pratique la zumba.

Quelques mots sur mon parcours scolaire : j'ai terminé l'école de culture générale de Sion (ECG) en juin 2014 et je suis diplômée. Je vais à présent effectuer ma maturité sociale ; cette maturité consiste en une année de stage dans le domaine du social. J'ai choisi le domaine de l'enfance, plus précisément la crèche, parce que plus tard je voudrais devenir éducatrice de l'enfance. Après cette maturité, je souhaite entrer à l'école spécialisée de Sion dans le but de devenir éducatrice de l'enfance.

Après de longues recherches, j'ai finalement trouvé ma place de stage, ici, à la crèche/UAPE Les Tapagoilles. Je remercie la Commune de Saillon de m'avoir offert cette place de stage.

*Karen Héritier*



## Bonjour Valérie

Je me présente : Valérie Perraudin, née en 1976 et originaire de la commune de Bagnes. Je suis mariée et maman d'une fille qui se prénomme Alizé. Elle soufflera ses 6 bougies à la fin de l'année.

J'habite Saillon depuis décembre 2010, j'apprécie l'ambiance conviviale et villageoise qui y règne.

Suite à ma formation de 3 ans d'éducatrice de l'enfance à la Hevs de Sion, j'ai eu l'occasion d'exercer ma profession en crèche, sur le canton de Vaud puis en garderie, crèche et nurserie en terre Valaisanne.

J'ai rejoins l'équipe éducative de la structure des « Tapagoilles » en août 2014. Je travaille à 60% au sein de la nurserie et de la crèche. J'apprécie l'équilibre trouvé en travaillant sur ces deux secteurs. La nurserie étant voisine de la crèche et de l'UAPE, j'ai le plaisir de côtoyer les parents des trois secteurs.

Durant mon temps libre, je profite de faire des activités avec ma fille. Lorsque le temps est clément, je pars facilement me balader en famille en nature ou dans le village.

J'aime les voyages et la découverte de différentes cultures, notamment celle de l'Asie. Je me réjouis de vous rencontrer.

Au plaisir !

*Valérie Perraudin*

# Réseau Parents d'Accueil Saillon

Le réseau « Parents d'Accueil Saillon » offre aux familles un moyen de garde familiale, flexible et suivi. Nous sommes garant de la qualité de l'accueil et nous nous assurons du respect de la loi en faveur de la jeunesse. Nous sommes un partenaire de la famille avec laquelle nous collaborons pour le bien-être des enfants lors de l'absence de leurs parents. Le réseau apporte une réponse adaptée à la situation et aux particularités de chacun.

Tout placement d'un jeune enfant représente une démarche particulière pour ses parents et pour lui-même puisqu'ils vont devoir apprendre à se séparer. Les parents d'accueil remplissent une fonction parentale par délégation et ont donc aussi un rôle éducatif à assumer. C'est pourquoi, en partenariat avec la fédération valaisanne de l'accueil familiale de jour, nous proposons à nos parents d'accueil une formation de base ainsi qu'une formation continue sur les thèmes touchant à l'enfance.

Les enfants sont confiés à nos parents d'accueil dès 8 semaines et jusqu'à 12 ans. Le cadre de vie se veut accueillant, sécurisant et chaleureux. L'enfant peut ainsi s'épanouir aux côtés d'autres enfants. Le parent d'accueil sera capable de respecter les rythmes de chaque enfant, de respecter ses besoins, de respecter les normes de sécurité et d'hygiène.

En tant que coordinatrice, je recrute et j'évalue les parents d'accueil ; j'organise les placements des enfants et je veille à la qualité de l'accueil. J'offre aux parents d'accueil et aux parents plaçants une écoute active et un soutien.

Je vous reçois sur rendez-vous le mardi de 13h15 à 16h30 et le jeudi de 8h30 à 11h30 dans mon bureau se trouvant dans la structure des « Tapagoilles ».

Au plaisir de vous rencontrer.

*Camille Ferro Sobrero,  
coordinatrice  
027 744 44 12  
parentsaccueil@saillon.ch*



# Soirée de formation

## Prévention et évacuation pour les crèches des 2 Rives



Suite à une demande des directrices (-eur) des Tapagoilles de Saillon, du P'tit Bouchon de Leytron et de la Toupie de Riddes, les commandant du CSI des Deux Rives a mis en place une formation de prévention et évacuation à l'attention du personnel des crèches.

Le 15 octobre a lieu à Saillon la première édition du cours de formation prévention et évacuation des crèches uape des deux rives. Le cours a été organisé par le commandant du CSI M. Pascal Dussex. Afin de rationaliser les coûts, les équipes éducatives des 3 entités communales furent conviées simultanément. Les chargés de sécurité des 3 communes étaient également présents.

La théorie, adaptée à l'auditoire composé d'éducatrices de l'enfant, fut amenée brillamment par le commandant du CSI à la salle Barbentane. Les exercices pratiques et la compréhension des différents types d'extinction fut transmises avec compétence par le premier lieutenant Lucien Cottier.



Très rapidement, l'auditoire fut capté. Les exemples pertinents car documentés par des photos prises directement dans nos lieux d'accueils, ont permis au personnel des crèches de prendre conscience des dangers latents dans leur quotidien, voire même dans leur vie privée. Les évacuations ont été simulées, ne pouvant être réalisées avec les enfants lors de ce premier cours.

La pratique a également suscité beaucoup d'intérêt auprès du personnel des crèches. Quel type d'extincteur se prête à quel type de feu ? Comment éteindre un feu de friteuse avec une couverture d'extinction ? Comment manipuler un extincteur ou une lance de poste incendie tels que nous en disposons dans nos bâtiments ? Les gestes d'abord hésitants ont gagné en assurance, chacune voulant essayer à son tour. Tout s'est déroulé sous l'experte surveillance d'officiers et sous-officiers du CSI, qui ont parfaitement préparé leur exercice de formation.



Parmi les éducatrices, la réaction a été unanime : « c'était super intéressant, pourquoi on n'a pas fait ça avant ? ». Le bilan global pour les formateurs et le personnel des crèches est : Satisfaction, mission accomplie, exercice à renouveler en créant un tournus sur les trois sites. Pour le personnel des crèches, cette formation a apporté un plus dans la qualité de la prise en charge et dans la sécurité pouvant être offerte aux enfants.

Merci aux participants pour leur excellente participation.

Merci aux autorités communales pour les moyens et les locaux mis à disposition.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux sapeurs-pompiers volontaires qui s'investissent pour la sécurité de nos communes.

*Peter Eichhorn,  
responsable de la structure "Les Tapagoilles"*

# Billet du directeur



Il est coutume pour un mandataire, en politique comme dans l'économie privée, de dresser un bilan des 100 premiers jours.

Fort heureusement, le domaine public, scolaire de surcroît échappe à cette maxime. Pour l'occasion tout de même, je souhaiterais, avec modestie et humilité, profiter de la tribune qui m'est accordée pour dresser un état des lieux après un semestre d'activité.

«Si tu ne sais pas où aller, regarde d'où tu viens ! disait le proverbe africain». Avant toute chose, je saluerai l'engagement de notre ancien directeur, Monsieur Jean-Marc Briguët qui a officié durant huit années à la tête de notre centre scolaire. Qu'il en soit chaleureusement remercié et qu'il trouve dans sa retraite l'occasion de s'adonner à ses nobles passions !

Des remerciements également à l'Autorité communale qui, par la confiance témoignée, a œuvré pour une transition dans la douceur et la continuité...

Au début de chaque mandat, le nouveau venu, fraîchement nommé, est animé par des idéaux et des projets qu'il souhaiterait mettre en œuvre dans les meilleurs délais. La réalité du terrain et les nombreuses sollicitations le rappellent rapidement à plus de modestie.

Entre ma fonction d'enseignant que j'exerce prioritairement et celle de directeur, à raison d'une journée hebdomadaire, je constate que l'école ne se confine plus à l'unique gestion d'élèves, de grilles horaires et de matériel pédagogique. Le milieu scolaire devient un vecteur de la société, un espace ouvert aux sollicitations multiples qui vont de la planification d'objectifs à la fusion des générations en passant par l'intégration et la résolution des conflits. C'est bien là sa richesse ! De magnifiques projets y prennent source et s'étendent au-delà de ses murs ! C'est en découvrant dans cette édition, les passions qui animent deux jeunes issus de notre vivier que l'on prend conscience des horizons élargis de l'école d'aujourd'hui.

Une école en perpétuelle mutation, qui tente de relever les défis d'une société dans laquelle tout est actualité, consommation et plaisir immédiats. Une vie riche et trépidante pour nos jeunes ! On ne peut que s'en réjouir me direz-vous, sans oublier que du côté des compétences scolaires, rien d'inquiétant n'est à signaler. Les résultats de l'enquête Pisa sont flatteurs pour notre école valaisanne !

Certes, mais n'oublions pas qu'une société accomplie ne devrait pas se définir à la quantité de ses têtes pensantes mais bien plus aux échoués qu'elle a laissés dans le fossé, sur le côté. Voilà le réel défi d'une communauté aboutie !

L'école doit faire face à de nouvelles missions que la famille ne relève plus ou ne peut accomplir. Le bien-être psychique et physique de l'élève prend une place prépondérante dans les implications du personnel enseignant, initialement formé pour instruire.

Les parents, autorités et collectivités publiques attendent donc de l'école qu'elle contribue également à la mise en place d'un climat d'apprentissage sain et à la promotion de meilleurs comportements en matière de santé.



En effet, il s'est avéré que les élèves et le corps enseignant sont plus performants lorsque des conditions propices à l'acquisition des savoirs sont établies et valorisées dans les établissements.

Afin de renforcer ces deux aspects « santé et prévention », le centre scolaire de Saillon validera, courant 2015, son adhésion au Réseau Valaisan Ecoles en Santé qui, en étroite collaboration avec la Confédération et les Services spécialisés, nous soutiendra dans nos élans.

Dans l'attente des premières retombées de cette démarche qualitative, je vous livre quelques statistiques qui mettent en exergue la vigueur croissante et la richesse culturelle de notre centre scolaire :

#### Effectif total

Filles	113
Garçons	121
<b>Elèves</b>	<b>234</b>

#### Nationalités

Belgique	4	Portugal	42
Espagne	2	Roumanie	1
France	7	Royaume-Uni	2
Guatemala	1	Serbie	1
Italie	3	Suisse	170
Pologne	1		

J'ajoute au présent tableau, à ce même titre de richesses, les vingt membres du personnel enseignant, les quelque deux cent septante parents, les autorités, la conciergerie, les diverses commissions et sociétés locales qui contribuent au développement harmonieux de ce capital humain.

Que cette symbiose, qui peut paraître utopique, puisse inspirer nos actions pour 2015. Ce sont là mes vœux les plus chers !

Tous les ingrédients réunis pour relever nos futurs défis :

#### 1. CONCEPT DE LA SECURITE dans les écoles

- Feu : rappel annuel aux élèves quant au comportement à adopter en cas d'incendie et procédure d'évacuation
- Amok (intrusion et séisme) : mise aux normes de l'appellation des locaux scolaires, formation du PE et de la direction en collaboration avec le chargé communal MSTT et la conciergerie.

#### 2. LANGUES L2-L3

L'apprentissage de l'anglais a été généralisé à l'ensemble du canton pour les 6P/8H. L'implémentation réussie pour les 5P/7H confirme la pleine efficacité de l'enseignement de deux langues à l'école primaire.

#### 3. PLAN DE SCOLARITE 2015-2016, établi à ce jour et porté à votre connaissance en janvier, selon les critères imposés par le DFS

- 38 semaines avec 167 jours de classe (moyenne sur 3 ans)
- vacances d'été de 7 semaines consécutives au minimum
- considérations régionales et harmonisation à l'échelle locale avec le bassin versant du CO de Leytron.

#### 4. ECOLES DES NEIGES, du 2 au 7 février 2015 en étroite collaboration avec le ski-club.

Les 42 élèves de 1ère primaire (majoritairement débutants) et leurs 146 camarades nécessiteront un encadrement encore plus conséquent qu'à l'accoutumée. Un appel est donc lancé à la population !

- La possibilité de partager la prise en charge d'un groupe avec une deuxième personne devrait rassurer celles et ceux qui hésiteraient encore.
- Au « fil rouge » en station, nul besoin de pratiquer le ski. Une présence encourageante suffit à mettre en confiance les débutants dans leurs premiers élans.

Il est malheureusement force de constater que nous atteignons les valeurs limites quant à l'encadrement optimal : toujours plus d'élèves, plus de débutants et de moins en moins d'adultes. Il en va du maintien de la formule actuelle, propre à notre centre et ancrée dans la tradition depuis plus de 40 ans. Rejoignez-nous !

#### 5. LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE dont l'introduction a été fixée à la rentrée 2015-2016

Le vote du Parlement valaisan sur le budget 2015 (résultat inconnu à la rédaction de cet article) aura des incidences sur l'entrée en vigueur de la LEP. Il s'agira d'être attentif aux décisions prises par nos politiques. Au fur et à mesure de leur parution officielle, les informations seront relayées par le site epsaillon.ch.

La LEP déploiera déjà ses premiers effets avec l'avancement de l'âge d'entrée à l'école. Les élèves âgés de 4 ans révolus débiteront leur scolarité selon le calendrier suivant :

2015-2016, les enfants né(e)s entre le	01.10.2010 – 31.08.2011
2016-2017	01.09.2011 – 31.07.2012
2017-2018	01.08.2012 – 31.07.2013

Une ribambelle de têtes blondes pour fêter à l'horizon... 2016, les 40 ans de notre centre scolaire !

*Joyeuses Fêtes !  
Pierre-André Roduit*

# Timo Caloz, le Rider de Saillon !



Solide garçon né en 2003, Timo Caloz est originaire de Miège, mais il habite à Saillon. Cheveux blonds et bouclés, yeux bruns, il mesure 1m56. Très gentil, c'est un jeune homme à l'allure athlétique. Timo possède le sens de l'humour, mais il ne se laisse pas marcher dessus. Il pratique le BMX depuis l'âge de 7 ans.

Le BMX (Bicycle motocross) est un sport cycliste extrême, physique, technique et très spectaculaire. Il se regroupe en deux catégories : la Race où les riders font la course, et le Freestyle où les riders font des figures (ou tricks en anglais). Les pratiquants de ce sport sont nommés pilotes, bicrosseur, rider, bmxeur ou bmxer.

Le BMX Race ou Bicrosse est une course entre huit concurrents qui doivent parcourir une piste de 340 m à 400 m. Cette piste a la particularité d'être parsemée de bosses qui, soit se sautent, soit s'enroulent par cabrage du vélo sur la roue arrière. Sport acrobatique et spectaculaire, il demande des qualités physiques telles que la vélocité, la puissance, l'explosivité et l'endurance. Cette discipline est devenue pour la première fois olympique à l'occasion des Jeux de Pékin en 2008.

Timo, élève de 5ème primaire, a découvert ce sport grâce à son ami Gregor Luisier. Il s'entraîne avec sa sœur Amaëlle à Aigle et Bex, dans le Canton de Vaud. Le pilote a remporté une vingtaine de coupes et tout récemment le titre de Champion Romand.

Le BMX est différent des vélos normaux; il n'a ni vitesse ni frein avant afin d'éviter les chutes. « Pour pratiquer le BMX, il faut une énorme confiance en soi, il faut beaucoup travailler, ne pas s'amuser. Il faut surtout se muscler les bras et les jambes. » a dit le champion.

L'équipement de Timo se compose d'un casque intégral, de genouillères, de coudières, d'un gilet de protection et de gants. Son vélo coûte environ 3000 francs.

En Suisse, il existe deux championnats : ARB (championnat romand) et Swisscup (coupe Suisse) ; ce qui représente 18 courses par année.

Le bicrosseur s'est qualifié pour la finale européenne à Copenhague et pour le championnat du monde à Rotterdam. Des souvenirs incroyables, beaucoup de monde, des pilotes des quatre coins du globe. Une expérience très impressionnante !

L'épreuve de championnat du monde s'est déroulée en salle et c'est la première fois qu'il courait en "indoor". Le monde et le bruit l'ont effrayé et il n'osait pas regarder la salle depuis son perchoir situé à 5m qui faisait office de départ ! Magnifique !

Timo le Rider fait aujourd'hui partie des espoirs suisses de BMX.

Grâce à un encadrement régional et au dévouement de ses parents, il espère continuer à progresser et rêve déjà de la Finale Européenne en Hollande et des Mondiaux en Belgique.

**Five, four, three, two, one....Go Timo !**

*Benjamin, Aurélie, Michael, Jean-Gervais, Tatiana, Diana et Samy (élèves de 6P)*



# Journée : « Osez tous les métiers »

Les statistiques parlent d'elles-mêmes : trois filles sur quatre choisissent leur profession dans une palette de 10 métiers, alors qu'il en existe plus de 200... Quant aux garçons, ils choisissent parmi près de 100 métiers.

Les stéréotypes ont la vie dure !

Afin de dépasser les habitudes, d'ouvrir les horizons, le Bureau de l'égalité sensibilise chaque année les jeunes et leurs parents à explorer de nouveaux univers et d'envisager leur avenir sans se limiter aux secteurs encore traditionnellement féminins ou masculins.

Avec la journée « OSEZ TOUS LES METIERS », en entreprise pour la plupart, garçons et filles de 8H sont invité-e-s à s'immerger, dans les métiers atypiques pour leur sexe. L'objectif est de les faire réfléchir à leur avenir professionnel sans idées préconçues.



## Quelques réflexions de participant(e)s :

*« Moi qui pensais qu'informaticien était un métier d'homme, j'ai été surprise de voir autant de femmes. Grâce à cette journée, j'ai déjà une idée de ce que je vais faire plus tard ! »*

Morgane, HES-SO, Sierre

*« Ce qui m'a surpris, c'est que je ne pensais pas qu'il y avait des ingrédients de cuisine, de la teinture pour cheveux ou des brosses à dents dans une pharmacie ! »*

Thibaud, Pharmacie de Charnot, Fully

*« Je me suis mise dans la peau d'un facteur. J'ai été vraiment étonnée par les nombreuses tâches à accomplir et les règles de sécurité à respecter ! »*

Cosette, Poste de Fully

*« J'ai vu comment mettre une puce à un chat. Il est resté très calme. Le vétérinaire rassurait tous les animaux ! »*

Zoé, AIUTO, cabinet vétérinaire, Saxon

Cette journée de sensibilisation a connu une forte fréquentation. Et, le message « Fille ou garçon, j'ose tous les métiers » a suscité bon nombre de « pourquoi pas ? » lors des discussions.

C'est déjà en soi une réussite !

*Les 31 « apprenants » de 6<sup>e</sup> primaire*



# Finale Suisse de l'UBS Kids



Après avoir pratiqué plusieurs autres sports, j'ai commencé l'athlétisme l'année dernière dans le club du CA Sion. Très vite, ce sport m'a plu. Le groupe de copines et de copains est vraiment très sympa. Les entraîneurs sont supers. A l'entraînement nous pratiquons différentes disciplines comme le saut en longueur, le saut en hauteur, le sprint, l'endurance et les lancers du poids, du javelot et de la balle.

Dès les premières compétitions, j'ai eu de bons résultats. Les entraîneurs m'ont proposé de participer aux qualifications de l'UBS Kids Cup et du Swiss Athletics Sprint. J'ai donc participé aux sélections régionales qui permettent d'accéder aux finales cantonales. J'ai réussi à me qualifier pour les finales valaisannes que j'ai gagnées. Ces beaux résultats m'ont ouvert les portes des finales suisses à Zurich. J'ai donc pu me confronter aux meilleurs athlètes du pays et représenter le canton du Valais.



Me voilà à Zurich fin août. Quand je suis arrivée dans cette grande ville la veille de la course, nous nous sommes allés directement à notre hôtel. Il était juste en face de ce fabuleux stade du Letzigrund. Le soir, nous sommes allés manger dans une pizzeria juste en face de l'hôtel puis on est rentré se coucher. La nuit ne fut pas la meilleure de ma vie. La tension était là, même si les conseils de mes entraîneurs étaient : « *fais-toi plaisir, apprécie le moment...* »





# Cup et du Swiss Athletics Sprint

Je me suis réveillée le matin, ma famille était là pour m'encourager. Nous avons déjeuné et nous nous sommes rendus au Stade. Quand je suis rentrée dans l'enceinte, un frisson m'a parcouru le corps. C'était très impressionnant : beaucoup de monde, de la musique, des caméras et cette piste où Usain Bolt et bien d'autres ont couru. Allez, dans une heure, c'est à moi...

Avant la course, on s'est échauffé avec des stars de l'athlétisme. Pour moi, c'est Felix Sanchez (champion Olympique du 400m haies) qui s'occupe de mon groupe. A cette occasion, j'ai fait la connaissance des autres concurrentes romandes, car à Zurich tous parlent beaucoup l'allemand et j'étais un peu perdue.



La séance d'échauffement est terminée. Nous nous dirigeons vers la chambre d'appel. Il reste plus que 10 minutes avant le départ du 60m. Les officiels nous appellent et j'entre sur la piste. Je suis au couloir 4. Le starting-block est devant moi. Je le règle. Je découvre le visage et la taille de mes huit adversaires. Impressionnantes. Je suis la plus petite. Que mangent-ils en Suisse Allemande ?

Sur l'écran géant, je vois mon nom inscrit en grosses lettres. Je m'avance. Je suis sous les ordres du starter. Stress, plaisir. A vos marques, prêt, pan ! Le coup de pistolet. J'effectue un très bon départ et neuf secondes plus tard, je franchis la ligne en deuxième position de ma série.

Après avoir félicité mes adversaires, je peux revoir ma course sur l'écran du stade. C'était fabuleux ! J'ai eu beaucoup d'émotions et beaucoup de plaisir. D'ailleurs j'ai pu revivre les mêmes émotions le week-end suivant, pour la finale du Swiss Athletics Sprint à Thalwil dans la banlieue de Zurich.

A cette occasion, je me suis qualifiée pour les demi-finales ou j'ai réalisé le 12ème chrono suisse sur 60 mètres. Mais surtout, j'ai rencontré Mujinga Kambundji qui m'a signé un autographe.

Vivement l'année prochaine et merci à ma famille et à mes entraîneurs qui m'accompagnent et m'encouragent.

*Clotilde Surdez,  
élève de 6<sup>e</sup> primaire*

# Le Jour J



Photo du « Jour J »  
esquisse de JCM

Parmi nos autorités politiques, il en est deux qui ont marqué à leur manière la commune de Saillon. Plusieurs générations ont connu les deux cousins, respectivement juge et vice-juge, Messieurs Alfred Cheseaux et Robert Cheseaux dit "Becca". A la manière des Dupont et Dupond, ils s'entendaient comme larrons en foire et étaient passés maîtres en fait de diplomatie. Conflits et litiges à propos d'une limite se réglaient souvent autour d'une bouteille de Dôle Blanche dans le légendaire carnotzet de Robert, voué exclusivement au culte de Bacchus. Ce qui se disait à l'intérieur restait à l'intérieur, une sorte de confessionnal moderne à la différence près qu'il n'y avait ni grillage, ni prêtre et encore moins de pénitent.

D'illustres personnalités y ont fini leur soirée, du Curé Follonier au journaliste Claude Torracinta en passant par le président Pascal Couchepin. Ils y ont laissé une trace de leur visite non pas sur les tonneaux, mais dans un pétillant Livre d'or. Un mot gentil, une phrase de remerciement, une caricature, un poème savoureux et même des dessins comme par exemple celui-ci, intitulé "Le Jour J", signé par Jean-Claude Morend accompagné de la griffe de Charles Hagenbuch.

Au premier coup d'oeil, on n'y voit pas grand-chose, on décèle un vague mouvement, un travail abstrait,... mais si on observe d'un peu plus près, on y devine l'esquisse de la mosaïque du centre scolaire. Dans un article du Nouvelliste du 3 septembre 1980, on y apprend un peu plus sur la présence de ces deux personnages à Saillon.

Juché sur les planches d'un échafaudage, torse nu, la truelle à la main, un peu de ciment frais sur l'arcade sourcilière, Jean-Claude Morend, peintre aujourd'hui réputé, joue avec des morceaux de pierre sur des teintes "terre de Sienne" pour que naisse la grande fresque qu'il a dessinée pour la façade du bâtiment scolaire à Saillon.

Le thème pour faire rêver les écoliers est "l'oiseau de la joie", un thème non figuratif où les symboles de la terre, de la liberté ont trouvé sous les doigts de l'artiste des formes qui s'arrondissent, des formes dont seul Morend a le secret.

La commune de Saillon a fait appel à Jean-Claude Morend pour créer une fresque qui embellira la façade du bâtiment scolaire et depuis une semaine, l'artiste et son compagnon sculpteur de pierre, Charles Hagenbuch, de Collombey, sont sur les planches. A eux deux, ils font chanter les pierres blanches de Carrare avec les pierres ocrées de Sienne et bientôt le motif apparaît, la pierre n'est plus froide, elle est lumineuse, elle vit...

Le travail se transforme presque en récréation pour Morend : "Cette fresque me sort un peu de mon atelier de Fillotage et Saillon m'enchanté et m'inspire. Peut-être qu'un jour...j'y aurai un atelier ou une maison...Dans cette fresque, j'ai surtout voulu mettre en valeur les teintes naturelles de Saillon, j'ai pensé à la somptuosité des vins locaux, à l'harmonie de ce bourg médiéval. Ma peinture est silencieuse, les courbes, je les ai voulues sensuelles, ici, tout m'est inspiration."

Quant à son compagnon mosaïste, nous avons vu la pierre entièrement soumise à ses doigts, lui sifflotant ou interpellant Morend. Deux copains pour une fresque qui sera terminée dans trois semaines ou un mois, deux compagnons qui mettent en commun leur sens du beau et du bien fini pour cette réalisation dont les Saillonains pourront être fiers.

Descendus des planches pour consulter le plan de la maquette dessinée par Morend, ils s'imprègnent tous deux des formes et des couleurs des lignes pures à respecter, et remontant là-haut sur les échafaudages, Morend, tout à sa création, continuera à écorcher ses doigts de peintre sur la pierre rouge de Sienne tandis que Hagenbuch sifflotera ou taquinera son ami, le peintre, si drôle avec la truelle...

### **Une rencontre inoubliable...**

Quelques semaines plus tard, dans l'édition du Nouvelliste du 15 octobre 1980, on se rapproche du "Jour J" du Journal de Robert Cheseaux :

Sur le bord de la route qui mène au bourg le visiteur sera surpris par un nouveau décor qu'il ne connaissait peut-être pas : le bâtiment scolaire s'est orné d'une très belle fresque que l'on doit à Jean-Claude Morend, peintre à Vérossaz. Le thème :

### **"L'oiseau de la liberté".**

Nous vous avons déjà présenté l'artiste et son ami Hagenbuch au moment de l'esquisse des premiers travaux. Aujourd'hui la fresque est finie et les deux créateurs de cette oeuvre vont devoir laver les pierres de Sienne à grande eau pour faire ressortir les couleurs. Puis il y aura les vendanges où tout le monde a du pain sur la planche et enfin, après la dernière brante rentrée, on procédera à une petite cérémonie d'inauguration officielle.

Le motif de cette fresque s'inscrit très bien dans le cadre naturel du bourg et c'est bien le but que l'artiste Morend a poursuivi. C'est réussi, c'est beau !

Avec ces deux documents d'archives, la mosaïque de Saillon a changé plusieurs fois de dénomination. De L'oiseau de Joie, elle s'est transformée en Oiseau de la Liberté en passant peut-être par le "Jour J". Certains la connaissent plus sous le titre de L'Envol, nom également donné au journal que vous tenez entre les mains.

En cette occasion, faisons connaissance avec l'artiste Jean-Claude Morend. Né en 1938 à Saint-Maurice, il griffonne déjà tout jeune. L'une de ses premières peintures porte la date 1948. Au collège, ses maîtres le voient manier constamment le crayon et cette prédisposition leur fait dire qu'il est plus porté vers le dessin et les arts que vers l'étude des livres. Il poursuit sa formation à l'Ecole des Arts et Métiers à Vevey. Auprès de Marcel Poncet et d'Alexandre Cingria, il travaille le vitrail, technique qu'il utilisera lors de nombreuses réalisations pour les églises du Sacré-Coeur à Sion, de Chermignon, de Nendaz en passant par la Basilique Notre-Dame à Genève. Il crée une multitude d'oeuvres monumentales comme à Martigny (Banque Crédit Suisse), à Saint-Maurice (Eglise Saint-Sigismond), à Sion (Entrée et pavement du Palais du Gouvernement).

Il expose régulièrement dès 1955. Il compose de magnifiques Chemins de Croix comme celui d'Isérables en 1963. Dès le milieu des années 1970, il vit et travaille dans la maison le Fillotage à Vérossaz. Dans cet atelier-galerie et aussi maison familiale, il organise de nombreuses expositions. En 1982, il a le grand honneur de présenter ses travaux à la Fondation Pierre Gianadda de Martigny. Polyvalent, il illustre également des livres précieux comme le Nouvel Armorial du Valais. Marié et père de trois enfants, il décède en 2000 à Sion.

En attendant l'Envol d'une future carte-d'identité-plaquette de notre oiseau-mosaïque, glissons un petit clin d'oeil à l'artiste Jean-Claude et un grand coup de chapeau à Robert !

*Claudy Raymond*



*Photographie de la caricature de Robert Cheseaux*



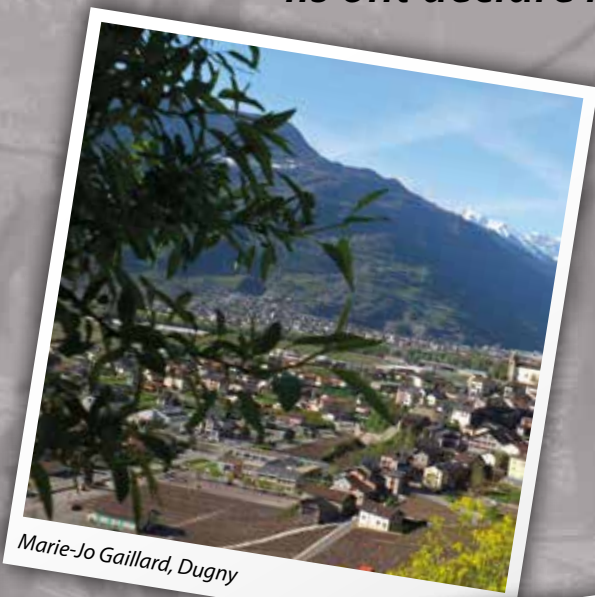
*Photographie de la mosaïque de JCM*





# our d'horizon

*Ils ont déclaré leur flamme à Saillon :*



Marie-Jo Gaillard, Dugny



Odile Moret, Saillon



Sarah Mabillard, Saillon



Willy Moret, Aigle

## Saillon

Sur ta colline,  
L'église se dresse  
Et avec mes ballerines  
Je me balade telle une princesse.

Tes tours, même détruites, m'inspirent  
Ton air pur, je respire.  
Même si mon heure avait sonné  
Je ne me serais jamais envolée.

Sous tes étoiles brillantes  
Se cache une cité accueillante.  
Dans tes vignes verdoyantes au soleil  
Je fais un bref sommeil.

Ta passerelle, si haute perchée  
Me donne le frisson à chaque fois.  
Rien que de penser à toi,  
Je fais des rêves enchantés.

(...)

Saillon je t'écris ce poème pour te dire  
Je t'aime.

*Extraits du poème de Inês Pinheiro et Cloé  
Bender, 1<sup>er</sup> prix catégorie « Enfants »*

